



Mise sous tutelle de ma mère.

Par **vautier**, le **30/01/2010** à **11:27**

Bonjour,
Ma mère, âgée de 85ans vit chez ma plus jeune soeur, nous sommes trois filles, cette dernière habitant un village à 20 kms de Toulon à fait venir mes parents à proximité de chez eux. Pour cela mes parents ont vendu leur maison, et ont pris une location.
Ma soeur a profité largement de l'argent de cette vente, par l'achat d'un studio au Lavandou, d'une BMW, etc....
Depuis Décembre 2009, ma soeur a vendue sa villa, et habite avec ma mère à Toulon, dans un appartement dont ma soeur et mon beau-frère sont propriétaires.
Maintenant depuis Janvier 2010, ils ne veulent plus garder ma mère. L'argent de sa demie-pension a disparu (mon père est décédé en 2002), ma soeur ayant seule la procuration sur le compte de ma mère.
Pouvez-vous m'indiquer les différentes solutions de mise sous tutelle, car ma soeur nous impose à moi et à ma soeur aînée de garder notre mère, maintenant qu'il n'y a plus rien à tirer.
Merci pour vos réponses.